
**REFONTE DU DISPOSITIF D'ÉLABORATION DES STATISTIQUES STRUCTURELLES
D'ENTREPRISES À MAYOTTE**

Frédéric Autran (), Ludovic Besson (*)*

() Insee, Direction interrégionale La Réunion - Mayotte*

frederic.autran@insee.fr, ludovic.besson@insee.fr

Mots-clés : entreprises, informel, champ, imputation, signes de vie, Mayotte

Domaine concerné : Statistique d'entreprises

Résumé

Mayotte est devenue département en avril 2011, RUP (région ultrapériphérique) en 2014, NUTS (nomenclature d'unités territoriales statistiques de l'Union européenne) 2 et 3 en 2015. Ce statut rend le territoire éligible aux fonds structurels européens, dont le bénéfice est conditionné par le respect d'obligations statistiques prévues par les règlements européens, notamment la production de statistiques structurelles d'entreprises et l'établissement de comptes.

L'intégration de Mayotte dans le processus d'élaboration des statistiques structurelles d'entreprises (Esane) en vigueur en métropole et dans les autres DOM n'était pas possible en raison des lacunes des sources administratives du territoire.

Pour répondre à ces obligations, la direction régionale de La Réunion-Mayotte a mis en place un dispositif spécifique d'enquêtes auprès des entreprises mahoraises :

- L'enquête sur les entreprises mahoraises (Esem) sur les entreprises formelles. Sa base de sondage, établie par la DRFiP de Mayotte, était constituée d'une liste d'entreprises pour lesquelles elle attendait une liasse fiscale. Un questionnaire annuel auto-administré permet de collecter les principales variables comptables pour pallier l'absence de liasses fiscales et de répartir le chiffre d'affaires en branches d'activités.
- L'enquête statistique sur les entreprises mahoraises informelles (Esemi). Cette enquête, réalisée ponctuellement sur l'exercice comptable 2015, était adossée à une enquête filtre s'inspirant des enquêtes menées dans les pays en développement. Le questionnaire, administré par un enquêteur en face à face, a pour objectif de constituer une comptabilité annuelle pour l'entreprise.

Toutefois, le manque de maîtrise par l'Insee de la base de sondage de l'Esem était une faiblesse structurelle forte. De fait, le champ de l'enquête et notamment la frontière entre les entreprises formelles et les entreprises informelles était mal maîtrisé et trop dépendant de la DRFiP de Mayotte. De plus, les faibles taux de réponses à l'enquête rendaient les traitements post-collecte et les résultats très fragiles.

L'amélioration récente de la couverture de l'économie mahoraise par les sources administratives permet la refonte de ces deux dispositifs (Esem et Esemi).

Concernant les entreprises formelles, l'idée maîtresse du nouveau dispositif est de se rapprocher le plus possible des traitements réalisés dans le dispositif Esane et de fait d'abandonner les méthodologies classiques d'enquêtes auprès des entreprises. Jusqu'à l'exercice comptable 2018, les statistiques structurelles des entreprises formelles sont élaborées à partir de l'enquête Esem uniquement. Depuis le millésime 2019, un simili « Esane Mayotte » est mis en œuvre, avec une reconstitution des données depuis 2015.

La base de sondage de ce simili « Esane mayotte » sur les entreprises formelles est issue du répertoire Sirius. Ce répertoire, produit par l'Insee, permet de sécuriser le processus de production des statistiques. Cependant, malgré l'amélioration de sa qualité sur Mayotte, un grand nombre d'entreprises mahoraises présentes dans ce répertoire n'établissent aucune déclaration aux administrations sociales et fiscales et ne répond pas aux enquêtes. Ces entreprises sont considérées comme semi-formelles. Pour délimiter la frontière entre les entreprises formelles et les entreprises semi-formelles, la nouvelle définition des entreprises formelles est basée sur une méthode des « signes de vie », appliquée aux données de liasses fiscales, des DADS et de l'Esem.

Ainsi, le nouveau dispositif sur les entreprises formelles se décompose en trois processus :

- l'enquête sur les entreprises mahoraises (Esem) sur l'exercice comptable N, à l'aide d'une base de sondage d'entreprises issues du Sirius et donnant des signes de vie en N-2 et N-1 ;
- l'élaboration des résultats provisoires sur l'exercice comptable N, à l'aide des données administratives des entreprises donnant des signes de vie en N-2, N-1 et N et des résultats de l'Esem ;
- l'élaboration des résultats définitifs sur l'exercice comptable N, à l'aide des données administratives des entreprises donnant des signes de vie en N-2, N-1, N et N+1 et des résultats de l'Esem ;

L'élaboration des résultats provisoires et définitifs met en œuvre des imputations des données, en cas de non-réponse à l'Esem et d'absence de liasse fiscale.

Concernant les entreprises informelles, la réédition de l'Esemi en 2021 et 2022, précise la définition opérationnelle d'une entreprise formelle au regard des conventions internationales. Une entreprise est informelle si elle ne déclare pas ses comptes (ou ses revenus d'activité) auprès des administrations fiscales et sociales (très souvent elle ne tient aucune comptabilité), même si elle est immatriculée au répertoire Sirene. Ainsi, les entreprises considérées comme semi-formelles dans le répertoire Sirius sont enquêtées dans l'Esemi.

L'enquête est adossée à l'enquête ménage filtre « Vie Quotidienne et Santé » qui permet d'identifier les potentiels chefs d'entreprises informelles.

Bibliographie

- [1] Quenum, S., Monteil, C., and Brassset, M. Les entreprises à Mayotte : une population difficile à enquêter. XIIe Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee (juin 2015).
- [2] Daubrée, S. Les entreprises formelles génèrent 525 millions d'euros. Insee Flash Mayotte, 62 (février 2018).
- [3] Daubrée S. Mesure de l'activité des entreprises informelles à Mayotte : mise en œuvre et traitements post-collecte. XIIIe Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee (juin 2018).
- [4] L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à yaoundé. Stateco, 78 (juin 1994).
- [4] Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel : méthode originale conçue pour appréhender l'économie informelle. Rapport méthodologique de l'Instat Madagascar (novembre 2013).
- [5] Daubrée, S. Les entreprises informelles créent 9 % de la richesse. Insee Analyses Mayotte, 16 (février 2018).